# Commune de Neufchâteau
# Compte rendu de la CLDR du 23/11/2023

Réf. : NEUFCHATEAU\06- CLDR\20231123 projets cadre de vie environnement\Neufchâteau 20231123 PV CLDR Projets env.docx

## Présences (Voir liste en annexe)

- CLDR : 14 participants, 8 excusés
- Auteur : Mme Mary Genatsy (Impact)
- FRW : Mme Sophie Orban et M. Bruno Echterbille

## Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 19/10/2023
- Mise en contexte et explication de la démarche
- Approfondissement des projets relevant du pilier environnemental
- Les suites de l'opération de développement rural
- Divers

***

Le bourgmestre accueille les participants et leur présente l'ordre du jour.

## Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 19/10/2023

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

## Mise en contexte et explication de la démarche

La Fondation Rurale de Wallonie rappelle le **contexte** de l'Opération de Développement Rural, les grandes lignes de l'ODR et la phase où nous nous trouvons actuellement.

### Les parties du PCDR

Les agents de développement expliquent le lien entre les réunions citoyennes et les différentes parties du PCDR.

| Parties du PCDR | Réunions citoyennes |
|---|---|
| 1. L'analyse des caractéristiques de la commune | Consultations et groupes de travail thématiques |
| 2. Les résultats de la participation de la population | |
| 3. Le diagnostic partagé | CLDR du 09/05/2023 |
| 4. La stratégie de développement, sous forme d'objectifs spécifiques | CLDR du 08/06/2023 |
| 5. Les projets visant à atteindre les objectifs | CLDR du 06/07/2023<br>CLDR du 19/10/2023<br>CLDR du 23/11/2023 |
| 6. Le tableau récapitulatif | |

## La démarche

En juillet, la CLDR a établi une première priorisation des vignettes par pilier DD. Afin de pouvoir en vérifier le niveau de priorité, tous les scores ont été transformés en pourcentage. On obtient :

| | |
|---|---|
| 9 vignettes > 66 % | 10 vignettes > 33 % |
| 12 vignettes > 50 % | 4 vignettes < 25 % |

Les 4 vignettes ayant récolté moins de 25% ont été intégrés dans d'autres projets.

Ensuite, chaque vignette a été analysée pour identifier les projets potentiels (certaines vignettes correspondaient à un seul projet, tandis que d'autres ont pu être divisées en plusieurs projets).

| | Matériels | Immatériels | Total |
|---|---|---|---|
| > 50 % | 32 | 25 | **57** |
| > 30 % | 7 | 11 | **18** |
| < 25% | | 4 | |

Ce qui donne 75 projets matériels et immatériels à approfondir, à travers les 3 réunions de ce type prévues.

Le but de cette soirée est d'analyser les 9 vignettes qui relèvent du pilier environnemental :

| | Vignette | + | - | Points | % |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Protéger la nature des nuisances | 27 | 1 | 63 | 75,0% |
| 9 | Aménager des espaces de convivialité | 23 | | 53 | 63,1% |
| 6 | Favoriser la biodiversité | 25 | 1 | 52 | 61,9% |
| **13** | **Faciliter l'accès au logement** | **16** | | **51** | **60,7%** |
| 10 | Aménager le territoire de manière harmonieuse | 22 | 1 | 46 | 54,8% |
| 4 | Mettre en place des actions pour l'énergie | 26 | | 45 | 53,6% |
| 7 | Conserver et valoriser le patrimoine local | 25 | | 44 | 52,4% |
| 8 | Améliorer la propreté | 24 | | 41 | 48,8% |
| 14 | Aménager des lieux publics stratégiques * | 11 | | 35 | 41,7% |

# Approfondissement des projets relevant du pilier économique et de la mobilité

## Méthodologie

L'objectif de la réunion est d'une part, de récolter la matière suffisante pour compléter les fiches-projets et d'autre part, d'opérer une première hiérarchisation des projets du PCDR.

Les membres de la CLDR sont répartis de manière aléatoire (à l'aide de cartons avec des points) en 3 groupes. Chacun change de table après 30 minutes, afin de couvrir l'ensemble de la matière.

Les trois tables sont animées par un agent de développement :

- Aménagement du territoire, cadre de vie, patrimoine, espaces publics
- Espaces de convivialité
- Nature, propreté, paysages, énergie, logement.

Différents outils d'aide à la réflexion sont mis à disposition des participants :

- Des préfiches-projets (cahier de projets)
- Des plans cadastraux, des vues
- Une grille pour analyser les projets et les classer à court terme (1-3 ans), moyen terme (4-6 ans) ou long terme (7-10 ans).

Des critères d'analyse des projets sont proposés à la CLDR :

- **Clarté**
  Les contours du projet sont-ils clairs ? Sa description est-elle suffisamment précise ? Se distingue-t-il d'une belle intention, est-il concret ? Des partenaires et porteurs sont-ils pressentis ?
- **Pertinence**
  Le projet est-il en lien avec les objectifs de la stratégie ?
- **Importance et efficience**
  Le projet est-il fédérateur, concerne-t-il un maximum d'habitants ? Rencontre-t-il les besoins estimés prioritaires ? A-t-il un effet levier pour le développement local ?
- **Faisabilité**
  Le projet est-il techniquement réalisable ? Est-il adapté à l'échelle du territoire ? La Commune est-elle en mesure de le mettre en œuvre ? Bénéficie-t-il déjà d'avancées significatives ? Une localisation est-elle identifiée ? Quel sera son impact financier ?

## Résultats

Les pré-fiches sont reprises en annexe de ce compte rendu.

### Table-ronde cadre de vie, aménagement du territoire

#### Création d'outils d'aménagement du territoire

› Les participants ne voient pas en quoi ils peuvent influer sur la fiche car le Schéma de Développement Communal est un outil qui devra obligatoirement être mis en place. Et que ce sera plutôt la CCATM qui sera à la manœuvre.
› Il n'en reste pas moins que la mise en place d'outils d'aménagement du territoire concernant l'ensemble du territoire communal est considérée comme une bonne chose.

→ Proposition : projet immatériel à moyen terme (lot 2)

#### Embellissement des villages

› Les participants demandent d'ajouter Neufchâteau à l'intitulé.
› Il faut améliorer la verdurisation de certains aménagements publics (notamment à Neufchâteau ; par exemple à la Place Bergh qui est très minérale). Ce serait intéressant d'établir un cadastre des lieux qui pourraient être mieux ou plus verdurisés.
› L'embellissement vise aussi les villages ; cependant, il faut tenir compte de la sécurité des usagers lents (sécurisation des espaces, des trottoirs).
› L'embellissement passe par la valorisation de la qualité architecturale et la prise en compte de l'environnement bâti et du paysage pour créer un résultat harmonieux (intégration des nouvelles constructions). (Cf. fiche « attention à un cadre de vie harmonieux »)

→ Proposition : projet immatériel à moyen terme (lot 2)

#### Attention à un cadre de vie harmonieux

Le but de cette fiche est de travailler sur l'entretien et la valorisation du cadre bâti, ainsi que sur la mise en place d'équipements identitaires.

› Un travail en profondeur sera mené par la Commune pour encourager à l'embellissement avec des primes et aides communales.
› L'objectif est d'améliorer les façades des habitations situées à la rue Franklin Roosevelt et le long de la chaussée d'Arlon, l'une des principales portes d'entrée de Neufchâteau. Une communication spécifique sur cette action est à suivre….

→ Projet immatériel en cours pour la Chaussée d'Arlon et pour la taxe sur les bâtiments inoccupés (lot 0)

→ Proposition de fusionner les fiches « embellissement des villages » et « attention à un cadre de vie harmonieux ».

## Aménager les entrées de villages

La réflexion est basée sur une étude effectuée en 2018, qui portait sur la création d'un identifiant aux entrées de village. L'étude a également permis de localiser 46 entrées de village sur l'ensemble du territoire communal.
Le but est de créer une identité visuelle commune sur tout le territoire, avec une variante locale mettant en valeur un élément particulier au village où est placé le dispositif d'entrée de village.

› Pour les participants, il faut que ces entrées de village soient bien visibles et contribuent à la sécurité. Elles devraient également être végétalisées.
› Beaucoup d'entre eux considèrent que Libramont constitue un contre-exemple, tant au niveau de l'utilité que de l'esthétique.
› Le coût (estimation de 2018) n'est-il pas excessif par rapport à l'utilité ?
› Certains pointent l'importance d'une action de ce type pour renforcer l'identité de la commune et des villages.
› Ils soulignent l'opportunité d'utiliser ces entrées pour communiquer sur les manifestations locales. Il faudrait que ces équipements permettent la pose de bâches temporaires. Il en existe des exemples en Belgique et en France qui pourraient servir d'inspiration.
› Les participants estiment que le dispositif d'entrée de village tel que proposé devrait être retravaillé.

→ Proposition : projet matériel à moyen terme (lot 2)

## Conservation et valorisation du patrimoine local

Cette fiche propose une réflexion sur des projets de protection du patrimoine, axée sur trois grandes thématiques : l'eau, le patrimoine religieux et le patrimoine historique.

› Restauration et aménagement du Moulin banal à Neufchâteau : les participants souhaitent que l'affectation du moulin banal fasse l'objet d'une fiche indépendante. Pour rappel, de nombreuses affectations ont été proposées pour ce site dont le gros œuvre a été réalisé il y a quelques années. Sa localisation est jugée idéale pour des activités de loisirs et des activités touristiques : tearoom, centre pour le cercle historique, escape room, gites, …

→ Proposition : projet matériel à moyen terme (lot 2)

› Rénover l'ancien lavoir de Neufchâteau : un budget communal extraordinaire a été débloqué pour refaire la toiture dans le courant de l'année 2024.
› Réhabiliter le lavoir d'Hamipré : bâtiment privé ; les participants se questionnent sur sa présence dans cette fiche.
› Le service travaux communal se chargera de cimenter le lavoir et les bacs à Grandvoir.
› Créer un circuit permanent des lavoirs : il y a déjà des panneaux didactiques. Il convient peut-être de les entretenir et les moderniser. Ce serait intéressant de savoir quelles sont les intentions de refaire ce circuit (public-cible, objectifs…).
› Eglises de Verlaine et de Montplainchamps : il n'y a pas encore de désacralisation selon le bourgmestre.
› Chapelle Collard : Il s'agit d'une propriété privée. Quelle est la volonté du propriétaire de rendre cet espace et la chapelle accessibles au public ?
› Ardoisières de Warmifontaine : il n'est pas souhaitable d'y créer un musée car cela ferait double emploi par rapport à la Morépire à Bertrix et Rombach-Martelange. Le PNHSFA a réalisé un outil virtuel pour simuler une descente dans la mine qui a été montré lors de la fête du Parc Naturel à la fin du mois de septembre

→ Proposition : fusionner cette fiche avec « sensibilisation au patrimoine et mise en évidence »

## Sensibilisation au patrimoine et mise en évidence

› Les participants veulent d'abord se concentrer sur le recensement du patrimoine.
› Il faut savoir que des recensements de patrimoine thématique ont été effectués (voir le Cercle Terre de Neufchâteau). De plus, le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier a également établi un inventaire du petit patrimoine populaire wallon (auquel il manque les éléments patrimoniaux de la section de Grandvoir).

→ Proposition : projet immatériel à moyen terme (lot 2)

## Valorisation de la place de la Maison Bourgeois

Le projet consiste à valoriser la place à l'arrière de la Maison Bourgeois, qui sert de parking. Suffit-il d'y placer du mobilier public (bancs) ?

› Il est important de réfléchir à une manière intelligente de faire coexister les différents usages.
› Serait-il nécessaire de réserver des places de parking aux riverains ?
› Le bourgmestre signale qu'il n'a jamais eu aucune remarque de la part des riverains concernant l'aménagement actuel de la place.
› Il serait par contre intéressant de réfléchir à la structuration de l'espace qui mène à l'église et à l'Institut Saint-Michel.
› Les participants pensent que la place Charles Bergh mériterait, plus que le parking de la Maison Bourgeois, une réflexion en profondeur, notamment sur la logique de stationnement.

→ Projet matériel à ne pas retenir pour le PCDR, vu l'absence de besoin.

## Aménagement de la place de la gare à Longlier

› Les participants estiment ce projet particulièrement utile car plusieurs bâtiments adjacents qui ont été rénovés et un restaurant qui fonctionne bien (Les 4 Vins) s'y trouvent.
› Il serait utile de procéder à de la verdurisation tout en tenant compte du potentiel d'accueil de la place, notamment lors de la fête foraine. Une partie de la surface doit donc rester libre ou être polyvalente pour accueillir diverses manifestations.
› Il faut développer cette place en tenant compte de son caractère multimodal.
› La Commune se renseigne actuellement pour clarifier le statut de propriété de cet espace (actuellement partagé entre la Commune, la Région wallonne et Infrabel). L'objectif est d'obtenir une cession des parties régionales et d'Infrabel en faveur de la Commune, pour pouvoir envisager un projet global d'aménagement subsidié.
› Principaux besoins : espace de convivialité, parking, toilette publique, auvent, fontaine à eau…
› Une borne de recharge vélo à assistance électrique et un abri pour 14 vélos vont être installés prochainement. La voiture Cambio y est mise à disposition.

→ Projet matériel à court ou moyen terme (lot 1 ou 2)

## Aménagement de l'espace public central à Tronquoy

Les participants sont perplexes sur le souhait d'aménager davantage cet espace car il a fait l'objet d'une réalisation dans le cadre du budget participatif 2022. De plus, il reste très peu d'espace public libre (une parcelle privée occupe une grande partie du triangle).
A noter que la cabine électrique a été récemment endommagée par un camion.

→ Projet matériel réalisé (lot 0)

## Aménagement du site du ruisseau du Panwé à Tournay

Les participants souhaitent ajouter le projet d'aménagement du site du ruisseau du Panwé à Tournay.
Il consisterait à aménager la zone au niveau du passage du ruisseau, près de la fontaine, en un espace de convivialité, avec bancs, préau, … Le périmètre reste à définir, ainsi que le statut de propriété du site. Cette zone se trouve sur le réseau de points nœuds.
D'autre part, le GAL a un projet de création d'une oseraie dans les environs de la maison de village ; un panneau didactique sera posé pour expliquer ce type d'espace.

→ Proposition : projet matériel à moyen terme (lot 2)

## Politique de gestion des maisons de village

Des membres de la CLDR souhaitent mener une réflexion pour améliorer la gestion des maisons de village sur base de bonnes pratiques existantes. La demande porte sur l'optimisation de l'occupation pour les activités du village ou celles organisées par des villageois (priorisation des réservations).
Ce point sera discuté lors de la réunion de la CLDR du 11 janvier 2024.

## Table-ronde espaces de convivialité

### Aménagement de plaines de jeux

De manière générale, l'aménagement des plaines de jeux devrait être similaire dans tous les villages concernés, c'est-à-dire offrir à chaque village un espace de convivialité (bancs, espace barbecue), et des modules de jeux.
La nouvelle plaine de jeux d'Hamipré près de la salle est un bon exemple à reproduire, en y ajoutant davantage de plantations (fruitiers, etc.), en jouant sur les niveaux du sol pour offrir aux enfants des espaces naturels de jeux, et en y intégrant des cabanes ou tipis en saule.
Ces espaces seront tous pensés de manière à favoriser les liens intergénérationnels.

- Cousteumont : derrière l'arrêt de bus il y a un espace vert légèrement aménagé avec quelques modules de jeux et un abri. Le projet consiste ici à compléter ces aménagements avec quelques modules de jeux, des bancs, et un espace barbecue. Diverses plantations amèneront en outre de l'ombrage – demande introduite dans le cadre du budget participatif 2023.
- Lahérie : l'idéal serait d'aménager la plaine de jeux près de la salle en déclassant la voirie, ou alors sur le terrain privé en face (à négocier). Notons qu'un jeu de quilles est déjà existant à côté de la parcelle C692A.
- Tournay : Un dossier est en cours pour créer une plaine de jeux et un espace sportif à l'arrière de la maison de village
- Verlaine : afin d'intégrer des modules de jeux, la route sera fermée. Projet à fusionner avec l'espace de convivialité.
- Warmifontaine : deux options se présentent, soit ajouter des plantations et compléter la plaine de jeux existante près de l'espace barbecue et du terrain multisports sur le dessus du village, soit intégrer quelques modules de jeux sur le terrain près du foot. Notons qu'un groupe n'estime pas ce village prioritaire car il bénéficie déjà d'une plaine de jeux.

→ Projet matériel à court terme (lot 1).

### Aménagement d'un parc avec des bancs et activités à Montplainchamps/ Grapfontaine

Actuellement, l'espace est aménagé avec deux tables protégées par un petit toit.
Il serait intéressant d'y ajouter une piste de pétanque, des modules de jeux, des plantations et des bancs.
La salle située à proximité, sur la parcelle B50D, est dans un mauvais état et doit être transformée.
Le rez-de-chaussée de la salle est utilisé par les habitants mais une fonctionnalité doit être trouvée pour l'étage dans le cadre sa future rénovation.
Une réunion a été organisée entre la Commune, la Fabrique d'église et le comité responsable (le Cercle « Chez nous ») afin de discuter du projet de rénovation. A la suite de cette réunion, la Commune a mandaté un architecte afin de réaliser les premières mesures de la salle.
La CLDR souhaite associer la rénovation de la salle avec l'aménagement extérieur prévu initialement dans ce projet.
Les participants ont également évoqué la possibilité d'y intégrer l'église en face, en cours de désacralisation.
→ Projet matériel à moyen ou court terme (lot 2 ou 1).

### Réhabilitation de l'ancien captage de Grandvoir pour y créer une fontaine et un espace de convivialité

La Commune a un projet de captage d'eau à cet endroit. Il serait possible de fusionner les deux projets : un petit espace de convivialité ombragé et le captage d'eau pour les agriculteurs.
Une réflexion particulière sur la sécurité et la faisabilité doit toutefois être menée. En effet, les enfants jouant à proximité de tracteurs qui manœuvrent n'est peut-être pas la configuration la plus adéquate au niveau des normes de sécurité.
→ Projet matériel à moyen terme (lot 2).

## Installation d'un préau permanent près de l'aménagement réalisé près du pont à Respelt

Une petite plage, avec un banc et une table, a été aménagée à côté du pont. Le projet consiste à installer un préau au-dessus de la table existante.
La Vierge qui se situe au carrefour gagnerait à être rénovée, elle améliorerait ainsi le cadre convivial de l'espace (ce poste est prévu dans le dossier déposé dans le cadre du budget participatif 2023).
→ Projet matériel à court terme (lot 1).

## Création d'un espace de convivialité à Verlaine

Une cession de 10 mètres sur la parcelle D513C (où un lotissement est prévu) a été accordée à la Commune. La Commune possède la parcelle située en face (D532G), de l'autre côté de la route. Afin de relier les deux petites parcelles communales (parcelle et cession en face), la route entre les deux sera fermée et une déviation sera créée via la Chaussée de Namur (N40). Cela permettra de disposer de suffisamment de place pour pouvoir poser un chapiteau.
De plus, cette zone comprendra une plaine de jeux, un espace de convivialité (bancs, table, …), des plantations, une toilette sèche pour les activités du village.
Notons que la future salle de village de Verlaine devra se trouver à proximité de l'espace de convivialité.
→ Projet matériel à court terme (lot 1).

## Création d'un espace de convivialité dans le nouveau lotissement d'Hamipré

Bien que la demande soit assez forte de la part des habitants du lotissement et étant donné qu'une plaine de jeux a déjà été créée à Hamipré près de la salle, les membres de la CLDR estiment que d'autres villages sont prioritaires pour l'aménagement d'un espace de convivialité.
Cet équilibre entre les villages est en effet un point important qui a été soulevé en réunion. Les projets du PCDR doivent être répartis avec équité sur le territoire, en favorisant les villages qui sont le moins pourvus en espaces de convivialité.
En outre, le lotissement est une propriété privée, les habitants doivent donc solliciter le propriétaire afin qu'il fasse les démarches pour intégrer des modules de jeux.
→ Projet à réaliser par le propriétaire privé.

## Création d'un espace convivial pour les jeunes près de l'Espace 29

Les jeunes de Neufchâteau n'ont pas d'endroit où se retrouver. Penser des lieux et des activités qui leur soient destinés est donc prioritaire. Le besoin est réel et la jeunesse en attente.
La création d'un simple préau ne va pas répondre à ce besoin. Il va juste remplacer les arrêts de bus habituellement utilisés par les jeunes. Pour que ce soit constructif, il convient d'apporter un soin particulier à la conception d'un lieu convivial et attractif.
*Remarque : L'étage de l'Espace 29 n'est pas utilisé, ainsi que l'espace extérieur autour. Le projet pourrait consister à y créer une Maison de Jeunes, ce qui maximiserait l'utilisation des lieux et répondrait aux besoins des jeunes de Neufchâteau.*
→ Projet matériel à court terme (lot 1).

## Aménagement de venelles dans les villages

Les membres de la CLDR sont partagés quant à la création de venelles. Un travail d'identification sur cartes serait toutefois nécessaire pour localiser les venelles potentielles.
→ Proposition : projet matériel à long terme (lot 3).

## Table-ronde nature, énergie, logement

### Actions en faveur de la biodiversité

› La Commune ne peut intervenir pour la taille des haies qu'au niveau des haies communales.
› Les participants ne croient pas aux plantations de haies sauvages pour remplacer les clôtures autour des sapins de Noël.
› Il faudrait édicter des règles strictes à insérer dans les permis d'urbanisme pour protéger les plantations.
› Sensibiliser au jardinage (et éviter les tortues de tonte, le roundup,…)

→ Projet immatériel à moyen terme (lot 2).

### Préservation et valorisation des paysages

› Le groupe estime que la gestion des paysages est importante ; il conviendrait de les recenser, puis d'établir une priorisation dans leur aménagement.
› Il se demande quelle règlementation permettrait de protéger les cônes de vue et limiter les constructions dans les zones fragiles.
› Une table d'orientation a été posée au cimetière de la Justice.
› Il semble peu probable que les exploitants de sapins de Noël acceptent de remplacer les hautes clôtures par des haies sauvages.
› Le concours photo « le paysage qui compte pour moi » semble le meilleur moyen de faire découvrir les paysages sur le territoire.
› Les participants trouvent le projet d'observatoire du paysage du PNHSFA particulièrement intéressant.

→ Projet immatériel à moyen terme (lot 2).

### Mesures de protection de la nature contre les nuisances

› Les participants proposent aussi des mesures pour lutter contre le bruit :
  - Poser des panneaux antibruit le long de l'autoroute et de la ligne de train.
  - Dans les villages, faire respecter le règlement de police (art. 64)
  - Mettre en place des dispositifs pour limiter les décibels dans les maisons de village.
› Pour l'eau,
  - Empêcher l'accès du bétail à l'eau en plaçant des clôtures le long des cours d'eau.
  - Les stations d'épuration individuelle sont obligatoires dans les zones d'épuration autonome, même en cas de rénovation.
› Pollution lumineuse
  - Inciter les commerçants à éteindre leurs enseignes lumineuses la nuit.
  - Certains participants estiment qu'il faut maintenir l'éclairage public allumé la nuit, pour des questions de sécurité.
› Pesticides
  - Exemple de l'expérience-pilote menée à Attert dans le cadre de Générations Terre : sensibilisation du monde agricole à un recours moindre aux produits phytosanitaires tout en maintenant une certaine rentabilité.

→ Projet immatériel à court terme (lot 1).

### Sensibilisation/lutte contre les déchets et amélioration des ramassages

› La sensibilisation au 0 déchet passe aussi par une action au niveau de la (grande) distribution pour lutter contre le suremballage.
› Des campagnes de ramassage des déchets se font dans le cadre de WAllonie Plus Propre.
› Les participants estiment qu'il existe des solutions alternatives pour le ramassage des sacs PMC.
› Il existe déjà un service d'aide au ramassage des papiers/cartons pour les personnes sans moyen de locomotion.

→ Proposition : projet immatériel à moyen terme (lot 2).

## Installations pour la production d'énergie à partir de sources diversifiées

› En ce qui concerne les panneaux photovoltaïques, les participants insistent sur l'autoconsommation de l'énergie produite, vu que les batteries ne sont pas encore vraiment au point. Ils proposent également de créer des parcs de panneaux photovoltaïques (champs, parkings couverts, …) où les habitants pourraient prendre des parts ; un peu selon le principe des communautés d'énergie.
› Le Conseil communal a pris une délibération pour la pause de panneaux photovoltaïques sur les toitures de toutes les maisons de village. Le groupe fait remarquer que cette production sera majoritairement injectée sur le réseau, alors que la consommation (en soirée) se fera au prix fort.
› Un projet de production d'hydroélectricité est en cours d'étude au niveau du Moulin Klepper (roue à aubes/turbine). Le plein rendement sera atteint en hiver, au moment où le besoin en électricité est le plus fort. Le but est de réutiliser le génie civil déjà en place, pour alimenter 3 bâtiments communaux et l'éclairage autour du lac.
› La création d'une microcentrale hydroélectrique en aval du lac semble intéressante, mais la question se pose pour l'acheminement de l'électricité (peu de consommateurs sur place).
› Même s'il existe quelques moulins sur le territoire, aucun autre ruisseau sur la commune ne semble se prêter à la pause de turbine ou de roue à aubes pour un usage collectif.
› Quelle technique permettrait de produire de l'énergie avec la variation de température du lac ? Une pompe à chaleur ?
› Les participants estiment que les projets de biomasse (déchets de menuiserie, d'exploitation agricole, …) devraient s'envisager à l'échelle transcommunale : biométhanisation, ...
› L'installation de bornes de recharge électrique n'est pas soutenue par le groupe car les privés disposent généralement de leur propre borne à domicile.
› La mise à disposition de vélos à assistance électrique devrait s'envisager plutôt en ville. D'ailleurs, la Commune a prévu d'en acheter 10.

→ Projet immatériel à long terme (lot 3).

## Soutien et sensibilisation des citoyens au niveau énergétique

› Il serait utile également d'informer la population sur comment organiser des groupements d'achat.
› La Commune a organisé le Salon de la Transition le 19/11/2023, avec divers partenaires et acteurs locaux.
› En 2022, la Commune a octroyé aux habitants des chèques énergie.

→ Projet immatériel à moyen terme (lot 2).

## Proposition d'une offre de logements diversifiée

Les participants apportent les commentaires suivants :

› Il faut bien déterminer l'endroit où implanter de l'habitat léger ; il s'agit de ne pas créer des ghettos, tout en veillant à sa bonne intégration dans le bâti existant.
Apparemment, l'implantation des Tiny Houses sur un terrain fait l'objet de permis à durée déterminée. La question se pose de ce qu'il en advient une fois le terme échu. Pour certaines personnes, les Tiny Houses représentent une philosophie de vie, tandis que d'autres n'ont pas d'autre choix que d'y vivre par manque de moyens.
› Les participants estiment que le logement kangourou est une bonne réponse en termes de logement intergénérationnel [définition : deux familles cohabitent dans des parties distinctes d'un même logement. Il s'agit le plus souvent de deux générations de la même famille (une personne âgée, par exemple, et la famille de son fils ou de sa fille), mais pas forcément.]
› Le règlement des Sociétés de Logement Public prévoit en principe pour les logements sociaux la vérification des changements de composition de ménage entrainant des modifications dans les besoins.
Les participants ne sont pas d'accord de favoriser la gestion des logements sociaux par des agences spécialisées, car l'AIS remplit déjà ce rôle.
› La Commune applique déjà la taxe sur les maisons vides.
› Il existe de plus en plus de contraintes pour la transformation des logements privés en location (PEB, …). Les projets publics devraient donc se faire en priorité dans les bâtiments inoccupés.

› Le terrain communal envisagé initialement à Tournay, à côté de la maison de village, pour des logements tremplins va être affecté à des terrains à bâtir pour jeunes ménages de la commune.

→ Proposition : projet immatériel à moyen terme (lot 2).

## Création de logements tremplins

› Les participants sont très favorables à ce type de logement communal. Ils estiment que c'est une solution intéressante pour aider les jeunes ménages à s'installer sur le territoire, la rétrocession d'une partie des loyers constituant une épargne automatique pour l'acquisition ou la construction d'un logement sur la commune.
› Ces logements peuvent se trouver dans les villages.
› Ils devraient offrir 2 à 3 chambres, avec un espace bureau – permettant de télétravailler.
› À ce stade, aucune localisation précise n'a été retenue.

→ Proposition : projet matériel à moyen terme (lot 2).

## Création de logements intergénérationnels

Les participants sont sensibles à ce type de logements.
La cohabitation de différentes générations sous un même toit peut s'avérer délicate (besoins différents, moments différents, autres façons d'aborder l'habitat).
Les logements intergénérationnels (au sens du développement rural) sont des logements communaux locatifs ; ils impliquent des relations et des services mutuels rendus entre ménages qui n'ont pas de liens de famille, selon une convention préétablie.
Certains estiment que cela implique un changement de mentalité et qu'il est préférable de prévoir l'aménagement de quartiers intergénérationnels, où chaque ménage disposerait de son logement indépendant et où les échanges seraient encouragés dans des espaces partagés.
Pourquoi ne pas prévoir des logements modulaires, pouvant évoluer au fil du temps selon les locataires ?
Le concept de logement kangourou semble plus adapté pour le logement intergénérationnel : deux générations se côtoient sous un même toit, mais dans des espaces bien définis ; généralement, l'aîné est propriétaire du bâtiment. Les deux générations partagent souvent des liens familiaux ; une convention est signée entre les colocataires quand il n'y a pas de liens familiaux (par exemple, avec un étudiant, un jeune ménage, …), pour bien vivre ensemble (services réciproques, relations).

→ Proposition : projet matériel à long terme (lot 3).

## Création de logements adaptés pour les aînés

› Ce type de logements peut être subsidié via le développement rural. Il s'agit dans ce cas de logements locatifs communaux (à distinguer des résidences-services qui sont obligatoirement adossées à une maison de repos, qu'elle soit gérée par un CPAS, un privé ou une association).
› Ces logements doivent se trouver le plus proche possible des services (dans Neufchâteau) ou permettre d'accéder à des moyens de locomotion (Locomobile, …). Ils seront dans un environnement mixte, qui accueille aussi bien des logements pour jeunes, que pour aînés. Ils ne doivent surtout pas être isolés ; c'est pourquoi il est préférable de prévoir des blocs de plusieurs logements pour aînés.
› Les avantages pointés :
  - Une alternative au home.
  - Quand la maison de famille devient trop grande, cela donne la possibilité de disposer d'un logement adapté.
  - Ils favorisent la bonne utilisation des grosses maisons en centre de village ; cependant, ces bâtiments présentent souvent des soucis au niveau énergétique (isolation, …).

→ Proposition : projet matériel à moyen terme (lot 2).

**En conclusion, la CLDR propose cette première programmation des projets** (les intitulés seront peut-être appelés à évoluer par la suite) :

## En lot 1 (projets prioritaires à court terme)

- Aménagement de la place de la gare à Longlier (ou lot 2)
- Aménagement de plaines de jeux
- Installation d'un préau permanent près de l'aménagement réalisé près du pont à Respelt
- Création d'un espace de convivialité à Verlaine
- Création d'un espace convivial pour les jeunes près de l'Espace 29
- Mesures de protection de la nature contre les nuisances

## En lot 2 (projets à moyen terme, de 4 à 6 ans)

- Création d'outils d'aménagement du territoire *
- Embellissement des villages *
- Aménager les entrées de villages *
- Sensibilisation au patrimoine et mise en évidence + Conservation et valorisation du patrimoine local * : fiches fusionnées *
- Restauration et aménagement du Moulin banal à Neufchâteau *
- Embellissement des villages + attention à un cadre de vie harmonieux : fiches fusionnées *
- Aménagement d'un parc avec des bancs et activités à Montplainchamps/ Grapfontaine (ou lot 1).
- Réhabilitation de l'ancien captage de Grandvoir pour y créer une fontaine et un espace de convivialité
- Actions en faveur de la biodiversité
- Préservation et valorisation des paysages
- Sensibilisation/lutte contre les déchets et amélioration des ramassages *
- Soutien et sensibilisation des citoyens au niveau énergétique
- Proposition d'une offre de logements diversifiée *
- Création de logements tremplins *
- Création de logements adaptés pour les aînés *
- Aménagement du site du ruisseau du Panwé à Tournay

## En lot 3 (projets à long terme, de 7 à 10 ans)

- Aménagement de venelles dans les villages
- Installations pour la production d'énergie à partir de sources diversifiées
- Création de logements intergénérationnels *

## En lot 0 (projets déjà en cours)

- Attention à un cadre de vie harmonieux (Chaussée d'Arlon et taxe sur maisons inoccupées)
- Aménagement de l'espace public central à Tronquoy (budget participatif 2022)

## Projets qui ne seront pas repris au PCDR

- Valorisation de la place de la Maison Bourgeois (pas de besoin exprimé)
- Création d'un espace de convivialité dans le nouveau lotissement d'Hamipré (via le propriétaire privé)

** Proposition de répartition en lot suite aux discussions*

# Les suites de l'opération de développement rural

Les agents de développement rappellent les prochains rendez-vous de la CLDR :

- Budget participatif – 14/12/2023
- Approfondissement des projets du pilier social – 11/01/2024
- Synthèse et programmation en lots – 08/02/2024

## Divers

Pas de divers

**Sophie Orban & Bruno Echterbille**
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**
**Equipe Semois-Ardenne**
Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY I +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be I www.frw.be I www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

## Présences à la réunion de CLDR du 23 novembre 2023

**Présents :**

| Titre | Nom | Prénom | Village | Conseil communal |
|---|---|---|---|---|
| Mme | Barvaux | Mireille | Longlier | |
| Mme | Bolly | Cécile | Tournay | |
| M. | Cheppe | Jacques | Petitvoir | X |
| M. | Defat | Simon | Tournay | X |
| M. | Delrez | Jean-Marc | Verlaine | |
| M. | Huberty | François | Neufchâteau | X |
| M. | Jacobs | Jean-Marie | Respelt | |
| M. | Jacquemart | Jean-Marie | Tronquoy | |
| M. | Lecomte | Joseph | Hamipré | |
| M. | Legras | Jérôme | Grapfontaine | |
| M. | Picard | Frédéric | Montplainchamps | |
| M. | Stouse | Thierry | Nolinfaing | |
| Mme | Vanschepdael | Manoëlle | Tournay | |
| M. | Verleyen | Jean-Paul | Nolinfaing | |

**Excusés :**

| Titre | Nom | Prénom | Village | Conseil communal |
|---|---|---|---|---|
| Mme | Clémentz | Mariline | Tronquoy | X |
| Mme | Jacquemart | Chantal | Neufchâteau | |
| M. | Mathelin | Laurent | Montplainchamps | |
| M. | Mathieu | Thierry | Longlier | |
| M. | Michel | Philippe | Grandvoir | |
| M. | Moreau | Marc | Marbay | X |
| M. | Otten | Sébastien | Neufchâteau | |
| M. | Van der Smissen | Patrick | Tournay | |

# Annexe : les pré-fiches analysées

## *Création d'outils d'aménagement du territoire*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Limiter l'artificialisation des villages en encadrant l'urbanisation des nouvelles constructions et en limitant l'expansion en centralisant les nouveaux projets*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, CCATM, SPW, Maison de l'urbanisme

**Votes plateforme** : 22 Likes - 1 Dislike
**Pourcentage** : 54,8 %

**Description et justification du projet :**
- Créer un SDC (Schéma de Développement Communal) : donne des orientations par rapport à l'existant et sera bientôt obligatoire
  - Se doter d'un outil prospectif pour lutter contre l'artificialisation des sols
  - Veiller et à la perméabilité des sols
  - Éviter que les villages se rejoignent.
  - Envisager le développement de la ZAAC des lilas à Neufchâteau et densifier le périmètre urbain
  - Interdire les zones de remblai près des habitations (Warmifontaine)
- Trouver de nouvelles formes de lotissements adaptés au contexte rural (différent d'un découpage parcellaire)
- Fixer des ratios d'immeubles à appartements.
- Cartographier les structures territoriales « divisées » (comme le haut et le bas de Neufchâteau) et de les relier grâce à des projets intégrant les questions de biodiversité et de mobilité douce.
- Mettre en place une charte urbanistique sur des sujets spécifiques couvrant des enjeux du territoire (par exemple les terrasses)
- Lancer un concours citoyen pour aménager quelques espaces communaux stratégiques
- Dynamiser la CCATM et la solliciter pour des questions de fond.

## *Attention à un cadre de vie harmonieux*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Limiter l'artificialisation des villages en encadrant l'urbanisation des nouvelles constructions et en limitant l'expansion en centralisant les nouveaux projets*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € € €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** +

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, propriétaires

**Votes plateforme** : 22 Likes - 1 Dislike
**Pourcentage** : 54,8 %

**Description et justification du projet :**
Entretien et valorisation du cadre bâti :
- Prévoir un entretien général et régulier du bâti existant
- Pour les maisons inhabitées et à l'abandon, exiger que les propriétaires entretiennent au moins l'extérieur
- Instaurer des primes à la rénovation pour lutter contre les maisons à l'abandon
- Valoriser au maximum le bâti et les espaces disponibles dans le centre (cellules vides etc.)
- Améliorer les façades des bâtiments rue Franklin Roosevelt à Neufchâteau

Équipements identitaires :
- Placer des équipements identitaires dans les villages : les rappels visuels comme des drapeaux, un certain type de banc etc. permettent d'identifier plus facilement le territoire communal

## *Embellissement des villages*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, consultation aînés, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, associations

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**
Le projet consiste à mettre en œuvre différentes actions visant à embellir les villages :

- Créer des espaces de vie collectifs sur les terrains communaux non construits
- Créer des espaces de convivialité près des salles de village
- Prévoir des liens entre les aménagements d'espaces publics et les maisons de village
- Réaménager les centres de village et y ajouter du mobilier public
- Fleurir les places, porches d'églises etc. des villages
- Poser des bancs dans les villages à des distances régulières près d'arbres remarquables, de monuments et les faire parrainer
- Renforcer l'offre de bancs autour du lac de Neufchâteau
- Aménager des bornes/stations dans les villages pour mettre en évidence des éléments de manière ludique
- Placer des panneaux humoristiques ou en patois dans les villages

## *Aménager les entrées de villages*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Limiter l'artificialisation des villages en encadrant l'urbanisation des nouvelles constructions et en limitant l'expansion en centralisant les nouveaux projets*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune

**Votes plateforme** : 22 Likes - 1 Dislike
**Pourcentage** : 54,8 %

**Description et justification du projet :**

Une étude sur l'identité de la commune de Neufchâteau a été réalisée par le bureau d'études QUIDAM. La charte graphique proposée pour tous les documents et supports communaux est consultable en ligne :
https://www.neufchateau.be/fr/charte/charte-1/2103-neufchateau-charte-graphique-1.pdf

Le projet consiste à aménager les entrées de village de manière à mettre en avant le côté identitaire (et sécuritaire), en se basant sur les résultats de l'étude et la charte graphique.
46 dispositifs ont été localisés et une proposition de design a été faite.

## *Conservation et valorisation du patrimoine local*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Valoriser le petit patrimoine et l'authenticité structurelle, architecturale et formelle des villages*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** ?
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
PPPW, Évêché, propriétaires, CGT

**Votes plateforme** :
25 Likes - 0 Dislike

**Pourcentage** : 52,4 %

**Description et justification du projet :**
L'eau, un patrimoine commun :
- Restaurer et aménager le Moulin Banal à Neufchâteau
- Rénover l'ancien lavoir de Neufchâteau,
- Rénover le lavoir et ses bacs à Grandvoir (cimentage à faire)
- Réhabiliter le vieux lavoir d'Hamipré (actuellement privé)
- Créer un circuit permanent des lavoirs

Patrimoine religieux :
- Désacraliser et réaffecter les églises de Montplainchamps et Verlaine
- Revaloriser et rendre accessible via une signalétique la chapelle Collard à Tournay (actuellement privée)

Patrimoine lié à l'histoire :
- Mettre en valeur les ardoisières de Warmifontaine : les rendre partiellement visitables, réparer les murs d'enceinte et créer un musée (site privé)

## *Sensibilisation au patrimoine et mise en évidence*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Valoriser le petit patrimoine et l'authenticité structurelle, architecturale et formelle des villages*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, PPPW, Maison et Office du Tourisme

**Votes plateforme** : 25 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 52,4 %

**Description et justification du projet :**
Le projet consiste à sensibiliser et à mettre en évidence le patrimoine communal, en commençant par finaliser l'inventaire du petit patrimoine, du patrimoine rural, paysager et bâti.

Actions de mise en évidence :
- Placer des bancs à proximité des éléments patrimoniaux
- Intégrer des reproductions d'éléments patrimoniaux réalisées par les jeunes (street art) dans les villages
- Valoriser les fortins par la création de circuits de découverte
- Apposer des QR codes devant les éléments intéressants du patrimoine, y compris dans les cimetières
- Créer une commission patrimoine, avec un budget communal annuel spécifique (pour la valorisation et l'entretien des éléments patrimoniaux)

## *Valorisation de la place de la Maison Bourgeois*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village*

**Origine du projet :** GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** ?
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune

**Votes plateforme** : 11 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 41,7 %

**Description et justification du projet :**

Le projet consiste à valoriser la place de la Maison Bourgeois en y plaçant des bancs.

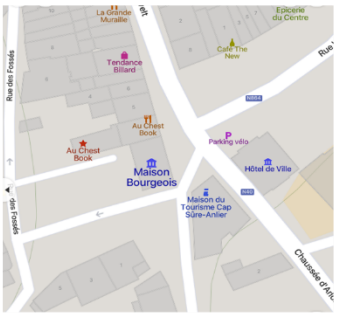


## *Aménagement de la place de la gare à Longlier*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, Infrabel, SPW-MI

**Votes plateforme** : 11 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 41,7 %

**Description et justification du projet :**

Le projet consiste à aménager la Place de la Gare à Longlier en un espace de convivialité, un parking et un système de recharge électrique.

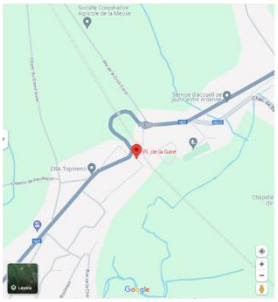

## *Aménagement de l'espace public central à Tronquoy*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** ?
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Village Fleuri Tronquoy, Commune

**Votes plateforme** : 11 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 41,7 %

**Description et justification du projet :**

Ce projet a été réalisé dans le cadre du budget participatif 2022 sur la partie communale

## *Aménagement de plaines de jeux*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village*

**Origine du projet :** IC
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Lahérie, Warmifontaine, Cousteumont, Tournay et Verlaine

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike

**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Lahérie : Aménager une plaine de jeux soit sur le domaine public à côté de la salle de village, soit sur une parcelle à proximité (à acheter)

Warmifontaine : Aménager une plaine de jeux près de la salle du foot ou près du terrain multisports sur le dessus du village.

Cousteumont : Ajouter des modules à la plaine de jeux (projet du budget participatif de 2023)

Tournay : Créer dans Tournay une plaine de jeux sécurisée et une place conviviale en dehors de la circulation (une plaine de jeux et un espace sportif sont prévus à l'arrière de la maison de village)

Verlaine : Aménager un terrain de jeux pour favoriser le rassemblement et la convivialité

Plaines de jeux existantes :
- Prévoir une restauration approfondie des plaines de jeux et les sécuriser
- Installer des fontaines à eau en hauteur pour l'été

## *Aménagement d'un parc avec des bancs et activités à Grapfontaine (Montplainchamps)*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Montplainchamps

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, Evéché

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**
Le projet consiste à aménager un parc/espace de convivialité à proximité du local de Grapfontaine/ Montplainchamps, situé près du cimetière et de l'église de Montplainchamps. Un bail emphytéotique ou une acquisition sera nécessaire.

Aménagements du parc :
- Bancs
- Aire de pique-nique
- Barbecue
- Terrain de pétanque
- Modules de jeux
- Plantations
- …

## *Réhabilitation de l'ancien captage de Grandvoir pour y créer une fontaine et un espace de convivialité*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Au coin de la Route des Mainis et du Chemin de la Chapelle Collard à Grandvoir

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Création d'un espace de convivialité et d'une fontaine.
Présence d'un ancien lavoir à proximité, passage du Gué de la Fontaine.

## *Installation d'un préau permanent près de l'aménagement réalisé près du pont à Respelt*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Respelt

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Le projet consiste à créer un préau permanent près de l'aménagement déjà réalisé, permettant d'abriter les habitants lors d'activités ou de moments de convivialité.

Introduction dans le budget participatif 2023 d'un dossier "Aménagement des abords du carrefour situé au croisement "Chemin du Gros Tér – Les Huzes – Le Pont al Rue à Respelt"

## *Création d'un espace de convivialité à Verlaine*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Verlaine

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, association du village

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Aménagements de l'espace de convivialité :
- Aire de barbecue
- Bancs
- Petite plaine de jeux
- Possibilité de poser un chapiteau

Il y a un projet de plusieurs maisons sur la parcelle en face (D 513 C). Dans le cadre de ce permis, une cession serait réalisée au profit de la Commune afin de pouvoir créer la placette.

## *Création d'un espace de convivialité dans le nouveau lotissement d'Hamipré*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village*

**Origine du projet :** GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Hamipré

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Propriété privée

La Commune a aménagé une plaine de jeux à proximité de la salle « le Carrefour ».

## *Création d'un espace convivial pour les jeunes près de l'Espace 29*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages*

**Origine du projet :** IC, consultation des jeunes
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Neufchâteau, rue des Ecoles

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, Conseil des Jeunes ?

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

**Description et justification du projet :**

Le projet consiste à installer un préau/abri à l'extérieur de l'Espace 29.

Cet espace sera dédié aux jeunes et un contrat moral sera conclu pour l'entretien.

Remarque : le parking est sur domaine privé communal.

## *Aménagement de venelles dans les villages*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village*

**Origine du projet :** IC,
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** € € €
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune

**Description et justification du projet :**

Quels sont les besoins ?
Dans quels villages ?

**Votes plateforme** : 23 Likes - 0 Dislike
**Pourcentage** : 63,1 %

## *Actions en faveur de la biodiversité*

**Lien avec la stratégie** : Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des initiatives en faveur de l'environnement et du paysage et étendre les bonnes pratiques de protection et de préservation à l'ensemble des activités de la commune*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, DNF, PNHSFA, RW-BiodiverCité, Yes We Plant, Espaces verts

**Votes plateforme** :
25 Likes - 1 Dislike

**Pourcentage** : 61,9 %

**Description et justification du projet :**
Protection de zones naturelles :
- Créer une zone préservée de type réserve naturelle qui serait exemplative, ainsi qu'un refuge pour la faune et la flore (gestion opérée par la Commune, le DNF et les citoyens)
- Mieux faire connaître l'ensemble des zones naturelles préservées dans la commune pour mieux les protéger.
  - Lister les zones naturelles et expliquer leur intérêt (document disponible à la Maison du Tourisme et à l'AC)
  - Créer une balade cyclo-pédestre « biodiversité » reliant les différentes zones

Plantation de haies :
- Établir une cartographie du réseau écologique afin de déterminer où implanter de nouvelles haies
- Veiller à un bon entretien des haies
- Étoffer la liste des arbres et haies remarquables, pour renforcer le réseau écologique
- Réitérer les actions autour de distributions d'arbres (nouveau-nés, un arbre/une famille, semaine de l'arbre)
- Favoriser la plantation de haies sauvages pour remplacer les clôtures autour des parcelles de sapins de Noël

Sensibilisation :
- Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité
- Choisir des espèces indigènes pour les aménagements d'espaces publics
- Laisser la place à la biodiversité dans les aménagements (haies, herbe, …)
- Créer une charte sur les espèces ne demandant que peu d'entretien
- Aménager les cimetières en espaces nature
- Promouvoir les prés fleuris en mettant en avant leurs avantages (moindre entretien, essences de fleurs locales et favorables à la biodiversité et la pollinisation)
- Proposer de parrainer un m²/habitant d'un espace fleuri public

## *Préservation et valorisation des paysages*

**Lien avec la stratégie** : Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des initiatives en faveur de l'environnement et du paysage et étendre les bonnes pratiques de protection et de préservation à l'ensemble des activités de la commune*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € €
**Subsides du DR :** ?
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune ; PNHSFA ; Maison et Office du Tourisme,

**Votes plateforme** : 27 Likes - 1 Dislike
**Pourcentage** : 75 %

**Description et justification du projet :**
Actions de sensibilisation :
- Expliquer l'impact des constructions sur les paysages (panneaux, charte, animations, etc.) ;
- Organiser un concours photo sur le thème « Le paysage qui compte pour moi » ;
- Organiser un cycle de promenades découvertes pour sensibiliser le public aux enjeux du paysage et établir un diagnostic partagé avec les habitants, afin d'alimenter collectivement un plan d'actions pour le paysage et la protection de la nature.

Points de vue remarquables et paysages :
- Préciser et développer la liste des points de vue paysagers et naturels intéressants sur le territoire communal. À partir de ce relevé, établir un règlement pour sensibiliser à la qualité des sites, protéger les cônes de vue et les espaces ouverts et limiter les constructions dans les zones fragiles ;
- Améliorer la mise en valeur des endroits paysagers en aménageant des haltes de repos à proximité ;
- Concevoir une carte des points de vue remarquables décrivant les paysages observés et la rendre disponible à la Maison du Tourisme et à l'Administration communale ;
- Installer des tables d'orientation à certains points de vue ;
- Limiter les hautes clôtures autour des sapins de Noël ou les remplacer par des haies sauvages.

Projet Interreg du PNHSFA : observatoire du paysage + aménagement d'un point de vue

## *Mesures de protection de la nature contre les nuisances*

**Lien avec la stratégie** : Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des initiatives en faveur de l'environnement et du paysage et étendre les bonnes pratiques de protection et de préservation à l'ensemble des activités de la commune*

**Origine du projet :** PR, IC, GT, consultation jeunes
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels**
Commune : SWDE ; ORES ; PNHSFA

**Votes plateforme** : 27 Likes - 1 Dislike
**Pourcentage** : 75 %

**Description et justification du projet :**
Diverses formes de nuisances sont observées sur le territoire. Le projet consiste à mettre en place des mesures visant à protéger la nature de ces pollutions:

L'eau : filtrer l'eau du lac afin de pouvoir s'y baigner (traiter et gérer les pollutions potentielles comme les algues, les égouts, les animaux etc.).
Sensibiliser d'une part à la récupération d'eau de pluie et aux toilettes sèches, et d'autre part à l'intérêt des stations individuelles dans les zones concernées par l'épuration autonome.

Les pollutions lumineuses et l'Observatoire : limiter les nuisances lumineuses à l'aide de techniques intégrées au paysage (haies etc.).
Consulter les habitants afin de savoir s'ils sont favorables à une prolongation de l'extinction de l'éclairage public la nuit (notamment en matière de sécurité).

Les pesticides : sensibiliser les exploitants agricoles à l'utilisation des pesticides afin d'en limiter les quantités ; informer et conscientiser la population pour introduire le zéro phyto à large échelle.
Concernant la culture des sapins de Noël : limiter les pulvérisations et développer des itinéraires de production de sapins plus propres, en partenariat avec le PNHSFA.

## *Sensibilisation/lutte contre les déchets et amélioration des ramassages*

**Lien avec la stratégie** : Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
***Objectif opérationnel visé :*** *Assurer la propreté de tout le territoire et des abords de routes en favorisant une qualité écologique et paysagère*

**Origine du projet :** IC, GT, consultation aînés
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** ++

**Budget :** €
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, Idélux

**Votes plateforme** :
24 Likes - 0 Dislike

**Pourcentage** : 48,8 %

**Description et justification du projet :**
Pour inciter à respecter la propreté des lieux :
- Sensibiliser au 0 déchet
- Veiller à ce que l'agent sanctionnateur ait aussi une mission d'éducation
- Mettre en place un parrainage (abribus, bacs de fleurs, etc.) : un endroit par habitant
- Mettre en place des actions de ramassage de déchets plus localement (villages et quartiers) pour que chacun se sente concerné.
- Mettre en place une surveillance pour lutter contre les dépôts sauvages
- Disposer de poubelles ludiques pour inciter à y déposer les déchets
- Poser plus de poubelles dans les villages et le long des sentiers de promenade dans les bois
- Mettre en place des consignes pour les cannettes et les bouteilles
- Installer une bulle à cannettes et des bulles/containers à carton dans les villages

Pour améliorer le ramassage des déchets :
- Prévoir un ramassage des sacs poubelles PMC (sacs bleus) chaque semaine et/ou envisager des solutions quand le ramassage tombe un jour férié
- Ramasser plus souvent les papiers/cartons (pour les gens qui n'ont pas de moyen de locomotion)
- Aider les ainés à se débarrasser de leurs déchets verts
- Créer des zones de dépôt des déchets verts dans les villages
- Désigner par quartier des bénévoles « rémunérés » (par exemple avec des chèques commerces) pour ramasser les déchets (ou faire appel aux scouts)
- Rappeler les dates des collectes dans le bulletin communal

## *Installations pour la production d'énergie à partir de sources diversifiées*

**Lien avec la stratégie** : Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer la production d'énergies renouvelables en étant parcimonieux quant à l'utilisation des terres agricoles et en maîtrisant l'impact sur le paysage, l'écosystème et la population*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€€
**Subsides du DR :** Non (oui pour PBE)
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, SPW, DNF

**Votes plateforme** :
26 Likes - 0 Dislike

**Pourcentage** : 53,6 %

**Description et justification du projet :**
Le projet vise à diversifier les sources de production d'énergie et à l'utiliser localement (par exemple alimentation de bornes de recharge le long de l'autoroute via les éoliennes).

Panneaux photovoltaïques :
- Créer une charte pour installer des panneaux sur les nouvelles constructions
- Installer des panneaux sur les toitures publiques et agricoles (dont la production bénéficie aux habitants)

Eau :
- Mettre une roue à aubes / une turbine au Moulin Klepper
- Créer une micro-centrale hydro-électrique en aval du lac
- Installer des hydroliennes dans les ruisseaux
- Produire de l'énergie avec la variation de température de l'eau du lac

Bois : Créer des réseaux de chaleur avec le bois comme combustible (Ex. à Namoussart)

Vélos/voitures électriques et recharge :
- Installer deux vélos électriques à partager dans chaque village
- Installer des bornes de rechargement dans les villages pour vélos et voitures
- Placer une borne de recharge électrique près de la maison de village de Tournay

## *Soutien et sensibilisation des citoyens au niveau énergétique*

**Lien avec la stratégie** : Préserver/Restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer un habitat économe en énergie en favorisant les concepts innovants*

**Origine du projet :** IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune PAED, Guichet de l'énergie, Citoyens

**Votes plateforme** :
26 Likes - 0 Dislike

**Pourcentage** : 53,6 %

**Description et justification du projet :**

Information/sensibilisation :
- Inciter à l'installation d'équipements alternatifs de type low-tech (fours solaires etc.)
- Inciter à l'utilisation de matériaux écologiques et alternatifs (bois, chanvre,...) pour la construction et l'isolation
- Réitérer le salon 0 déchet et organiser un salon 0 énergie (salon de la transition)
- Prévoir des ouvertures du Guichet de l'énergie en soirée et le samedi
- Partager des trucs et ficelles sur l'énergie dans le Oyez citoyens

Groupement/coopération :
- Créer des communautés d'énergie et des achats groupés d'énergie
- Intégrer la coopérative citoyenne WattArdenne (Tournay) ou un autre groupement dans les projets de développement de production d'électricité avec des sources renouvelables

Aides et primes pour l'énergie :
- Apporter une aide financière aux ménages à revenus intermédiaires pour la réalisation de travaux énergétiques
- Octroyer une prime communale pour l'installation de ballons thermodynamiques
- Octroyer des aides spécifiques pour l'énergie aux citoyens (chèque énergie 2022)

Actions contraignantes :
- Obliger les propriétaires à mettre leur logement loué en conformité avec les normes énergétiques en vigueur (Création d'une Charte)

## *Proposition d'une offre de logements diversifiée*

**Lien avec la stratégie** : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€
**Subsides du DR :** Non
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
SWL, Commune, AIS, promoteurs immobiliers

**Votes plateforme** :
16 Likes – 0 Dislike
**Pourcentage** : 60,7 %

**Description et justification du projet :**

Le projet consiste à diversifier l'offre en logements sur le territoire au moyen de plusieurs actions :
- En favorisant l'habitat léger dans les villages : l'intégrer au sein des noyaux d'habitat pour éviter l'effet ghetto ; permettre de louer son jardin pour l'installation de tiny houses.
- En favorisant les initiatives d'habitat groupé : plusieurs familles se partagent certaines pièces de l'habitation.
- En augmentant les logements sociaux : réutiliser des bâtiments existants ; assurer un suivi de leur occupation dans le temps (vérifier les changements de composition de ménage entrainant des modifications dans les besoins) et favoriser la gestion de ces logements par des agences spécialisées (type AIS).
- En favorisant l'habitat intergénérationnel : informer des possibilités dans le Oyez Citoyens ; faire des appels pour inviter à partager les grandes habitations ; permettre la création de logements plus petits à l'intérieur des propriétés dans une optique intergénérationnelle (optimisation de l'espace).
- En luttant contre les terrains et les bâtiments inoccupés : les recenser at analyser leur capacité de réaffectation ; appliquer la taxe sur les maisons vides et sensibiliser les propriétaires aux conditions de location.
- En veillant à l'accessibilité des terrains à bâtir pour les jeunes : réserver la priorité aux habitants de la commune dans les lotissements et faire des démarches pour ceux créés par des entreprises de construction.
- En informant sur les collocations disponibles : via une plateforme en ligne.
- En permettant aux revenus plus modestes d'accéder à la propriété : mener des projets d'urbanisation à l'attention de ces publics

## *Création de logements intergénérationnels*

**Lien avec la stratégie** : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€€€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, promoteur privé

**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
**Pourcentage** : 60,7 %

**Description et justification du projet :**

Un logement intergénérationnel est une habitation comprenant au moins deux logements dont l'un est occupé par au moins une personne âgée de plus de 65 ans et l'autre par un ménage plus jeune.

Afin d'encourager les interactions et les échanges, les deux (ou plusieurs) ménages se rendent des services mutuels, organisés dans un cadre écrit de type convention ou règlement d'intérieur. Ce cadre structure et définit les modalités de cohabitation et d'échange de services qui permettent à chacune des parties d'être gagnante, c'est donc un contrat win-win.

Un projet de création de (29) logements intergénérationnels est en cours de construction près de la crèche et de la maison de repos, via un partenariat public/privé.

## *Création de logements tremplins*

**Lien avec la stratégie** : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux*

**Origine du projet :** PR, IC, GT
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

**Budget :** €€€€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** +++

**Localisation :**
Près de la maison de village de Tournay ?

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
**Pourcentage** : 60,7 %

**Description et justification du projet :**
Le projet consiste à créer des logements tremplins sur le territoire communal.

Les logements tremplins sont des logements locatifs communaux à destination des jeunes ménages. Leur but est de favoriser l'installation des jeunes couples dans la commune et de favoriser le maintien des services dans les villages. Le bail court sur une période limitée.

Selon les communes, les candidats locataires doivent répondre à plusieurs critères pour accéder à un logement tremplin : être de bonne conduite, être âgé de 18 à 30/45 ans, être ou avoir été domicilié dans la commune ou y avoir son lieu de travail, ne pas être propriétaire d'un autre logement et le niveau salarial. En effet, celui-ci ne peut être ni trop élevé, ni trop faible, les logements tremplins n'étant pas des logements sociaux, mais bien des logements moyens.

Ce principe du logement tremplin se traduit par la rétrocession d'une partie des loyers si le locataire acquiert ou fait construire dans la commune un bien immobilier destiné à devenir son domicile principal.

Exemples : Communes de Martelange et Chiny,

## *Création de logements adaptés pour les aînés*

**Lien avec la stratégie** : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
***Objectif opérationnel visé :*** *Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux*

**Origine du projet :** IC, GT, consultation aînés
**Maîtrise communale :** Oui
**Importance du projet :** +++

€€€€
**Subsides du DR :** Oui
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**
Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**
Commune, AIS

**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
**Pourcentage** : 60,7 %

**Description et justification du projet :**

Ce sont des logements locatifs communaux à destination des aînés. Ils peuvent se présenter sous la forme de **maisonnettes** ou **d'immeubles à appartements**.

Ces logements sont adaptés aux besoins des aînés, tant en termes d'espace pour la circulation de personnes en fauteuil (de plain pied, rayons de braquage, ergonomie,…) que de nombre de pièces disponibles, … Les abords sont soignés et sont généralement partagés entre les locataires.

Les Communes mettent en place un comité d'attribution de ces logements.
Ces logements présentent l'avantage d'être parfaitement adaptés, de se trouver généralement mêlés aux logements traditionnels, tout en permettant de libérer les grandes maisons en cœur de village.

Exemples : maisonnettes pour aînés à Musson, le Martinot à Martelange, …

Les **résidences-services** sont obligatoirement adossées à une maison de repos afin que les aînés puissent bénéficier des services de suivi médical offerts à la maison de repos ; les logements sont cependant indépendants. → Projet en cours (PPP).